

## Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le lundi 10 juin 2019 à 13 h

777, boul. Marcel-Laurin

CA19 08 0293

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi, 10 juin 2019 à 13 h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem

Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen

Michèle D. Biron - ABSENTE

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de M. Daniel Simon, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA19 08 0294 Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 juin 2019. Proposé par le conseiller Jacques Cohen ;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 juin 2019.

ADOPTÉ.

CA19 08 0295

Soumis sommaire décisionnel numéro 1194893012 relatif à une nomination au poste de Chef de division, à la Division des ressources humaines de la Direction des services administratifs et du greffe.

ATTENDU qu'à la suite du départ du Chef de division ressources humaines de l'arrondissement de Saint-Laurent, le poste est devenu vacant;

ATTENDU qu'un affichage a eu lieu du 28 mars au 8 avril 2019, tant à l'interne qu'à l'externe, sous la responsabilité du Service des ressources humaines de la Ville de Montréal;

ATTENDU les règles de dotation de la Ville de Montréal et le processus suivi pour le comblement du poste de chef de division, à la Division des ressources humaines de la Direction des services administratifs et du greffe.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

## RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer madame Nathalie Leblanc (matricule 336406999) au poste de Chef de division, à la Division des ressources humaines de la Direction des services administratifs et du greffe (poste 15062 – emploi 209370 - SBA 266358), à compter de son entrée en fonction à convenir entre les parties. Les conditions de travail sont celles prévues au cahier des Conditions et avantages des cadres administratifs de la Ville de Montréal ainsi qu'à la Politique de rémunération des cadres.

ADOPTE.			

	CA19 08 0296
Période de questions du public	
Aucune question n'a été posée	
	CA19 08 0297
Proposé par le conseiller Francesco Miele;	
Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est	
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :	
De lever la séance extraordinaire à 13 h 14.	
ADOPTÉ.	
Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondisser	ment tenue le 25 juin 2019.